

Charte environnementale d'iKompar SA

En adoptant cette charte, toute l'équipe d'Expedismart.ch s'engage à agir conformément à celle-ci et à la faire évoluer par de nouvelles initiatives.

1. Energie

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux, Expedismart veille à installer uniquement des lampes à basse consommation.

La nuit, durant les périodes de froids, les volets sont fermés afin d'éviter les déperditions de chaleur.

Les ordinateurs de bureau sont mis en veille et les écrans sont éteints en fin de journée.

2. Mobilité

Expedismart promeut la mobilité douce au sein de l'entreprise. Les employés sont encouragés à venir à pied ou à vélo. Lors de déplacements hors de Genève, le moyen privilégié est le train.

Les achats de vélos électriques pour les déplacements urbains sont privilégiés. Ainsi, nous avons budgétisé, pour chaque vendeur, l'achat d'un vélo électrique.

3. Responsabilité sociétale et environnementale

Expedismart développe un partenariat avec une ONG genevoise, OneAction. Le but est de promouvoir des projets à visée sociale et environnementale pour limiter l'impact de l'activité de l'entreprise sur le climat. Expedismart offre la possibilité à tous ses clients de donner 1 CHF à chaque envoi pour un projet de reforestation en Amérique du Sud. En contrepartie, Expedismart s'engage à verser la même somme pour l'association. Pour plus de détails sur ce projet, cliquez sur [ce lien](#).

4. Déchets

Expedismart utilise au maximum la dématérialisation. Nous encourageons toute l'entreprise à limiter au maximum les impressions papier pour privilégier le stockage dans le cloud. Des emplacements de tri sélectif sont placés au sein de l'entreprise. Les employés sont encouragés à ne pas consommer d'eau en bouteille.